Date d'édition : 29/05/2020

Données issues de la base en cours de saisie, test2



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire

proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE FR8201718

APPELLATION DU SITE Les Usses

TABLE DES MATIERES

- 1. IDENTIFICATION DU SITE
- 2. LOCALISATION DU SITE
- 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES
- 4. DESCRIPTION DU SITE
- 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE
- <u>6. GESTION DU SITE</u>
- 7. CARTE DU SITE

1. IDENTIFICATION DU SITE

Retour haut

1.1 Type	1.2 Code du site
В	FR8201718

1.3 Appellation du site

Les Usses

1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

29/05/2020

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel:	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2002
pSIC : Dernière évolution :	30/09/2014
SIC: Première publication au JO UE:	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	26/11/2015
ZSC : Premier arrêté :	22/08/2006
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	21/04/2016
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032465482&dateTexte=IORFTEXT000032466484&dateTexte=IORFTEXT00003246644&dateTexte=IORFTEXT00003246644&dateTexte=IORFTEXT00003246644&dateTexte=IORFTEXT000003246644&dateTexte=IORFTEXT000003246644&dateTexte=IORFTEXT000003246644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT00000324644&dateTexte=IORFTEXT000003246444&dateTexte=IORFTEXT0000032464444A&dateTexte=IORFTEXT000003246444A&dateTexte=IORFTEXT00000324644A&dateTexte=IORFTEXT00000324644A&dateTexte=IORFTEXT0000032464A&dateTexte=IORFTEXT0000034444A&dateTexte=IORFTEXT0000034444A&dateTexte=IORFTEXT0000034444A&dateTexte=IORFTEXT0000034444A&dateTexte=IORFTEXT0000004444A&dateTexte=IORFTEXT000004444A&dateTexte=IORFTEXT000004444A&dateTexte=IORFTEXT000004444A&dateTexte=IORFTEXT000004444A&dateTexte=IORFTEXT0000044444A&dateTexte=IORFTEXT0000044444A&dateTexte=IORFTEXT0000044444A&dateTexte=IORFTEXT0000044444A&dateTexte

2. LOCALISATION DU SITE

Retour haut

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :5.88117° **Latitude :**46.0335°

2.2 Superficie

788.7 ha

2.3 Superficie marine

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR71	82	Rhône-Alpes

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
74	Haute-Savoie	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
74029	BASSY	Oui
74068	CHENE-EN-SEMINE	Oui
74071	CHESSENAZ	Oui
74077	CLARAFOND-ARCINE	Oui
74100	DESINGY	Oui
74131	FRANGY	Oui
74269	SEYSSEL	Oui
74285	USINENS	Oui
74291	VANZY	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Retour haut

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Туре	s d'h	abita	ats inscrits à	l'annexe I		Évaluation du site						
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D		A B C				
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale			
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea			0.01		G	D						

3220 Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée		2.87	G	В	С	В	В
3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos		4.94	G	В	С	А	В
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion		0.17	G	А	С	А	А
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.		2.54	G	В	С	В	В
6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi	х	1	М	D			
6170 Pelouses calcaires alpines et subalpines		1	M	D			
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)		0.78	G	A	С	В	В
6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)		1.17	G	A	C	В	В
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		1.98	G	С	C	В	В
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)		1.06	G	В	C	В	В
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	х	0.05	G	А	С	В	В
7230 Tourbières basses alcalines		0.52	G	А	С	В	В
91E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X	75.6	G	А	С	В	В
9130 Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		0.63	G	В	С	В	В

9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	37.44	G	А	С	A	А	
---	-------	---	---	---	---	---	--

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF:

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP:

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte:

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes:

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles

+ extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de

la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

	Espèce						lation	présent	ite	Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Туре	Та	ille	Unité Cat. de		Qualité des données	B C D	A B C				
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.		
М	1324	Myotis myotis			р			i	Р	G	С	В	С	С		
М	1337	<u>Castor fiber</u>			р	30	45	i	Р	G	С	Α	В	Α		
Р	1386	Buxbaumia viridis		Х	р			i	Р	М	D					
F	6147	Telestes souffia			р			i	V	М	D					
F	6150	Parachondrostoma toxostoma		Х	р			i	Р							
Р	1903	<u>Liparis loeselii</u>			р	10	10	i	V	G	С	В	С	В		
I	1044	Coenagrion mercuriale			р	10	20	i	R	G	С	А	С	А		
I	1060	Lycaena dispar			р			i	R	G	С	В	С	В		
I	1065	Euphydryas aurinia			р			i	V	G	С	В	С	В		
I	1083	Lucanus cervus			р			i	R	М	D					
I	1092	Austropotamobius pallipes			р	2000	4000	i	R	G	В	В	С	В		
I	1093	Austropotamobius torrentium			р	2000	5000	i	R	G	Α	В	А	А		
F	1163	Cottus gobio			р			i	Р	G	С	Α	В	В		
Α	1193	Bombina variegata			р			i		М	С	В	С	С		
М	1303	Rhinolophus hipposideros		Х	р			i	Р	М	D					

М	1304	Rhinolophus ferrumequinum	р		i	Р	G	С	В	С	С
М	1308	<u>Barbastella</u> <u>barbastellus</u>	р		i	Р	G	С	В	С	С
М	1321	<u>Myotis</u> <u>emarginatus</u>	р		i	Р	G	С	В	С	С
М	1323	Myotis bechsteinii	р		i	Р	G	С	В	С	С

Groupe:

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

	Espèce						Population présente sur le site					Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Taille Unité		Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories								
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	В	С	D	E				
А		Salamandra salamandra						Р					Х						
Α		Bufo bufo						Р					Χ						
Α		Rana temporaria						Р		Х			Х						
А		<u>Lissotriton</u> <u>helveticus</u>						Р					Х						
F		Salmo trutta fario					i	Р											
I		Satyrus ferula						R						Χ					
I		Platycnemis pennipes						Р						Х					
I		<u>Lestes barbarus</u>						R						Χ					
I		Gomphus vulgatissimus						R						Х					

l	<u>Libellula fulva</u>			Р			X
I	Aeshna mixta			Р			X
I	Onychogomphus forcipatus forcipatus			Р			x
I	<u>Cordulegaster</u> <u>bidentata</u>			R			Х
М	Muscardinus avellanarius		i	Р	X	X	
Р	Aster amellus			Р			Х
Р	Cyperus fuscus			Р			Х
Р	Dactylorhiza traunsteineri			Р		X	Х
Р	<u>Epipactis</u> <u>muelleri</u>			Р		X	Х
Р	<u>Lathraea</u> squamaria			Р			Х
Р	Oenanthe lachenalii			Р			Х
Р	Ophioglossum vulgatum			Р			Х
Р	Potamogeton coloratus			Р			X
R	Podarcis muralis			Р	Х	Х	
R	Natrix natrix			Р	Х	Х	
R	Zamenis Iongissimus			Р	Х	х	

Groupe

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code:

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

s:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de

référence).

Cat.:

 $cat\'{e}gories \ du \ point \ de \ vue \ de \ l'abondance: \ C = commune, \ R = rare, \ V = tr\`{e}s \ rare, \ P = pr\'{e}sente.$

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale;

В:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales;

D:

autres raisons;

F٠

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

Retour haut

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1%
N16 : Forêts caducifoliées	76%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 "Les Usses" se situe dans la basse vallée des Usses (Haute-Savoie) et intègre l'aval du torrent des Usses, de Frangy au pont de Bassy, ainsi que deux affluents, l'amont du Marsin et l'ensemble du linéaire du Saint-Pierre et ses propres affluents. L'emprise intègre les lits mineur et majeur, ainsi que les versants associés et les milieux humides annexes. Les cours d'eau conservent une forte naturalité dans leur fonctionnement hydraulique.

Ce site inclut l'arrêté de protection de biotope de la Vallée des Usses, localisé sur l'aval du torrent des Usses, sur la commune de Desingy.

Vulnérabilité:

Pour le torrent des Usses, le régime et le cours de la rivière des Usses doivent être maintenus dans leur état naturel ; la qualité de l'eau doit être améliorée et les milieux annexes préservés. Les marais alcalins ainsi que les prairies à molinie sont sujets à un embroussaillement problématique qui ferme ces habitats.

L'état global est satisfaisant, mais il apparaît des problèmes de qualité d'eau, d'embroussaillement des marais, d'incision du lit et de rétrécissement du chenal principal, ainsi qu'un envahissement du lit de la rivière par des espèces allochtones.

Pour les affluents du Marsin et du Saint-Pierre, les cours d'eau doivent être préservés de toute artificialisation et conserver leur état naturel. La qualité de l'eau est à améliorer, notamment au sujet de l'assainissement et des rejets accidentels. La menace de la colonisation par des écrevisses non autochtones est à considérer et à écarter en priorité.

4.2 Qualité et importance

Ce site fait la part belle aux milieux alluviaux et inclut également diverses zones humides à forte

valeur patrimoniale.

Il compte au moins 16 habitats d'intérêt communautaire, même si une grande majorité d'entre eux ne couvre que de très faibles surfaces (représentant moins de 1% de la surface du site).

Seuls deux habitats couvrent des surfaces importantes supérieures à 10% du site :

- l'habitat prioritaire 91E0* « Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) » répartis pour moitié en « Forêts galeries de Saules blancs » et « Aulnaies glutineuses-Frênaies inondables ».
- l'habitat 9160 « Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli ».

Le Castor est présent sur l'ensemble du lit mineur sur le site, avec une densité semblant plus importante du pont Rouge au pont de Bassy. On estime la population à 3 à 7 groupes familiaux.

Une seule donnée de Blageon (Leuciscus souffia) lors d'une pêche électrique en aval du pont Rouge (été 2011) confirme la grande rareté de cette espèce sur la rivière des Usses. La présence du Chabot (Cottus gobio) est avérée sur l'ensemble du linéaire concerné par le site.

Le Lucane cerf-volant (Lucanus cervus) a été observé depuis plusieurs décennies, mais sa répartition est mal connue. Ainsi, de nombreuses campagnes d'inventaires participatifs, ainsi qu'une étude menée en 2017, ont confirmé le site Natura 2000 comme lieu favorable pour cet espèce avec des données réparties sur tout le linéaire. Les vieilles forêts de chênaie-hêtraie des falaises sont des habitats préférentiels.

L'Ecrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) a été notée sur le ruisseau des Vorziers et sa population est stable, tant sur son linéaire de colonisation qu'en effectif et sex-ratio. L'espèce est aussi présente sur le Saint-Pierre sur un linéaire de presque 3 km où sa population est plus dense. Son originalité réside dans le fait qu'elle vit en sympatrie avec l'Ecrevisses des torrents (Austropotamobius torrentium). Cette espèce est hautement patrimoniale puisque qu'elle n'est présente qu'en Haute-Savoie et sur deux autres zones en Moselle et Alsace. Localement, la population du Saint-Pierre est stable, dense. En revanche, celle du Marsin a subi les conséquences de la mise aux normes d'une station d'épuration située à l'amont, et les effectifs ont considérablement chuté, portant l'effectif sur ce ruisseau en 2018 à environ 40 individus (au lieu des 2 000 avant les travaux).

Une belle population d'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) est bien établie sur le marais des Vorziers.

Des données de Cuivré des marais (Thersamolyceana ou Lycaena dispar) en amont du pont rouge montrent que cette espèce de papillon est bien établie sur le site, notamment dans les molinaies, le marais des Vorziers, et le lit mineur. Quelques individus sont comptabilisés tous les ans.

Une seule donnée (au crêt Pollet) de Damier de la Succise (Euphydrias aurinia) qui affectionne les molinaies et pelouses plus sèches sur marnes. Cependant, depuis 2017, l'espèce n'a pas été recontactée sur ce site, laissant craindre une extinction locale.

Au marais des Vorziers, a été noté le Liparis de Loesel (données 2011). Cette Orchidée est bien établie, mais avec quelques dizaines de pieds tout au plus.

Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) est présent dans le cours d'eau du Saint Pierre, affectionnant les mares encaissées et les forêts de pentes. Elle n'est pas présente dans l'aval du Torrent des Usses.

Cinq espèces de chiroptères ont été localisées sur l'aval du torrent des Usses en 2017. Le Grand Murin (Myotis myotis) est omniprésent et une telle fréquentation entre mai et septembre montre l'intérêt du site pour cette espèce, avec une supposition de colonie.

La Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus) affectionne les Usses comme territoire de chasse, tout comme le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) notamment en période estivale.

Le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus) et le Murin de Bechstein (Myotis bechsteinii) ont également été contactés, ce qui atteste de l'utilisation des Usses pour la chasse et des forêts de feuillus pour les gîtes.

Les études menées lors de l'élaboration du document d'objectifs en 2012 et 2013 pour l'aval des Usses, et les autres études complémentaires plus récentes, ont confirmé tout l'intérêt faunistique et floristique de ce site, avec de nombreuses espèces et habitats inscrits à la directive Habitats, dont certains prioritaires, mais aussi une large présence d'autres espèces d'intérêt patrimonial, justifiant ainsi pleinement la désignation de ce site au sein du réseau Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives					
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]	
Н	I01	Espèces exotiques envahissantes		I	
Н	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I	
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I	
M	A02.03	Retournement de prairies		I	
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I	
M	H07	Autres formes de pollution		I	
М	J02.15	Autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I	

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A03	Fauche de prairies		I
L	A04	Pâturage		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T

 $= {\it substances chimiques inorganiques toxiques}, \, {\it O} = {\it substances chimiques organiques toxiques}, \,$

X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	77.6%
Propriété d'une association, groupement ou société	5.6%
Domaine public communal	11.8%
Domaine public départemental	4.9%
Domaine public de l'état	0.1%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Document d'objectifs de la zone spéciale de conservation « Les Usses » - Site FR8201718 - réalisé par le Syndicat mixte d'étude du Contrat de rivières des Usses (SMECRU) et les membres du Comité de pilotage - 26 Mars 2013 - TESELA et AGRESTIS éco-développement - 474 pages (58,3 MO)

Amélioration des connaissances sur les chauves-souris – Site FR8201718 – réalisé par le SMECRU – 2017- LPO74 – 16 pages

Inventaire Lucane cerf-volant - Site FR8201718 - réalisé par le SMECRU - 2017- Apollon74 - 55 pages

Amélioration des connaissances sur le sonneur à ventre jaune- Site FR8201718 - réalisé par le SMECRU - 2017- LPO74 - 13 pages

Note technique, situation 2018 des populations d'écrevisses du bassin versant des Usses - SMECRU - 2018 - Fédération de pêche de Haute-Savoie - 13 pages

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

Retour haut

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	8.6%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
38	Vallée des Usses	+	9%

Désignés au niveau international :

Туре	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture	
------	---------------------	------	---------------------------	--

6. GESTION DU SITE

Retour haut

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMECRU (Syndicat mixte d'étude du contrat de rivière des Usses)

Adresse: 19 rue du Grand Pont 74270 FRANGY

Courriel: smecru@gmail.com

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :



6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs pour la partie Torrent des Usses a été validé par le Comité de pilotage du 26 mars 2013.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION:

- Maintenir et améliorer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème
- Préserver la dynamique alluviale de la rivière.
- Maintenir ouvert les milieux herbacés (marais, prairies à Molinie...).
- Lutter contre les espèces colonisatrices exogènes (Renoutrya, Buddleïa, Solidago).
- Pérenniser et diversifier les zones marécageuses.
- Favoriser les boisements de berges.
- Favoriser le vieillissement et la diversification des boisements alluviaux.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (existants ou à envisager):

- Notice de gestion de l'arrêté préfectoral de protection de biotope "Vallée des Usses".

- SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).
- Acquisitions foncières.
- Contrat de rivière
- PLU (Plan local d'urbanisme)
- Plan de gestion forestier
- Mesures contractuelles avec les exploitants agricoles (MAET, mesures agrienvironnementales territorialisées).
- Autres mesures contractuelles : contrats Natura 2000, charte Natura 2000 du site.

7. CARTE DU SITE

Retour haut

Echelle: 1/25000ème

Source: SCAN25

Détails :